



Votants : 80  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 19 octobre 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 6 novembre 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 5 novembre 2018

### FINANCES ET FISCALITE – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Rose-Marie NIETO, Romain DUPEYROU à Dominique SIX, Alain GRIPPON à Michel PAILLEY, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

#### **Titulaires absents suppléés :**

Stéphanie DELGUTTE par Dominique POUGNARD, Gérard (décédé) GIBault par Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents :**

Josiane METAYER, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Romain DUPEYROU, Alain GRIPPON, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jean-Pierre MIGAULT, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20181113-C41-11-2018-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2018  
Date de réception préfecture : 13/11/2018

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 5 NOVEMBRE 2018**

### **FINANCES ET FISCALITE – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La présente Décision Modificative permet d'ajuster les prévisions budgétaires, au regard des réalisations et des exécutions, conformément au principe de sincérité budgétaire.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris sur ces articles L1612-1 à L1612-20, L2311-1 à L2342-2, L5216-8, L5216-8-1 et L5212-36,

Vu la délibération n°c-06-12-2017 du 11 décembre 2017 adoptant le budget primitif 2018,

Vu la délibération n°c19-06-2018 du 25 juin 2018 adoptant le budget supplémentaire 2018,

Considérant les ajustements nécessaires en recettes de fonctionnement occasionnés :

- Par le mode de financement des compétences transférées au 1er janvier 2018 occasionnant une réduction des dépenses au chapitre 014 (minoration des AC versées) et non des versements imputés au chapitre 70 (- 300 000 €)
- Par la notification du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (+ 140 000 €) et de la Dotation générale de décentralisation (+ 107 000 €) concernant le déménagement des fonds anciens de la médiathèque P. Moinot,

Considérant que ces ajustements sont équilibrés en dépenses notamment par l'inscription de la subvention au SMO Deux-Sèvres numérique pour 40 011 €, le financement de la GEMAPI via l'attribution de compensation pour – 270 000 € et l'inscription de dépenses imprévues pour 199 069 €,

Considérant la volonté de réduire les crédits d'investissement ne faisant pas l'objet d'engagements juridiques ou qui concernent des autorisations de programme ayant connu des retards de programmation (PACT 1 et 2), il est proposé une réduction des crédits d'investissement pour un montant de 4 121 750 €,

Considérant que ces ajustements génèrent une réduction des recettes corrélées en termes d'emprunt et de FCTVA,

Qu'il convient de prendre en compte les recettes complémentaires liées notamment au remboursement d'avances versées à DSA dans le cadre des zones concédées Batipolis et Terre de sport pour 585 600 €,

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : - 20 870.00 €
- section d'investissement : - 4 121 750.00 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter la décision modificative n°1 au Budget Principal 2018 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 80  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**

AJUSTEMENT DE CREDITS			Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	convention VV+50 K€, virement du chap 65 pour financer une part	91 000,00	
014	Atténuations de produits	Notification FPIC -80 K€, CLECT GEMAPI - 270 K€	-350 000,00	
022	Dépenses imprévues	Ecriture d'équilibre	199 069,00	
65	Autres charges de gestion courante	Contribution SMO Deux-Sèvres numérique +40 K€, Contribution CNFPT +44 K€, subv éco -15 K€, virement vers chap 011 (GEMAPI-17 K€, filière numérique -24 K€), admission en non valeur (ANV) -12 K€, contribution au CNFPT +44 K€, subvention habitat +4 K€	21 061,00	
67	Charges exceptionnelles	Indemnisation agent CAN suite contentieux (+30 K€) et réduction	18 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	GEMAPI : annulation des crédits de remboursement des communes initialement prévus (prise en charge via CLETC) -300 K€, redevance d'occupation chamois +45 K€, ajustement recette tarifaire -20 K€		-275 000,00
73	Impôts et taxes	Notification FPIC +140 K€		140 000,00
74	Dotations et participations	Participation préfecture pour enlèvement déchets oxalor initialement prévu au chap. 77 +132 K€, DGD déménagement fonds anciens +107 K€		239 000,00
77	Produits exceptionnels	Participation préfecture pour enlèvement déchets oxalor bascule au		-132 000,00
78	Reprises sur provisions semi-			

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20181113\_049011-2018-DE  
 Date de télétransmission : 13/11/2018  
 Date de réception préfecture : 13/11/2018

<b>TOTAL DES AJUSTEMENTS DE CREDITS (A)</b>		<b>-20 870,00</b>	<b>-20 870,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023 - virement à la section d'investissement (B)</b>				
<b>Total fonctionnement de la décision modificative (A+B)</b>		<b>-20 870,00</b>	<b>-20 870,00</b>	<b>0,00</b>

### *Investissement*

AJUSTEMENT DE CREDITS		Dépenses	Recettes	
10	Dotations, fonds divers et réserves		-1 404 750,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		-3 801 000,00	
13	Subventions d'investissement	Dossier archives suspendu -200 K€, remboursement VdN informatique +290 K€, subvention Musée numérique +58 K€	148 400,00	
20	Immobilisations incorporelles	Informatique réduction ou annulation de projets pour financer chap. 21 -198 K€	-197 850,00	
20150001	Requalification des voiries de	Travaux st Florent décalé sur 2019	-500 000,00	
20160001	Réhabilitation Conservatoire	Ajustement	-450 000,00	
20160002	Réhabilitation Médiathèque	Déménagement Moinot 217 K€, avance marché travaux +200 K€	417 000,00	
20160005	Archives et réserves musée	Dossier archives suspendu	-375 000,00	
20170001	Déconstruction Souché	Ajustement DGD	-194 000,00	
20180001	Déchetterie de Souché	Ajustement lié à l'absence d'AMO	-120 000,00	
204	PACT n°1	Ajustements	-300 000,00	
204	PACT n°2	Ajustements	-400 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	Aides aux entreprises - 490 K€, Echangeur RD743 +135 K€, CIAP Séchoir port Boinot : bascule au chap. 21 -310 K€, subvention prévention déchets +4 K€, GEMAPI annulation (paiement via contribution au chap 65.) -100 K€	-761 100,00	
21	Immobilisations corporelles	CIAP +310 K€, Informatique bascule depuis chap. 20 +208 K€, déchets bascule depuis chap. 23 +172 K€, déchets Vallon Arty +40 K€, guichet unique -10 K€, acquisition nacelle -55 K€, branchement gens du voyage +31 K€, matériel patinoire (régularisation avance service) +13 K€, acquisition terrain mesures environnementales +93 K€, MSA bascule part NIORTECH des travaux sur le budget immobilier -16 K€	786 200,00	
23	Immobilisations en cours	Déchets financement chap. 21 -172 K€, MSA bascule part NIORTECH des travaux sur le budget immobilier -675 K€, renforcement structure Langevin vallon 15 K€, ouvrages d'arts W Brandt -20 K€, Salbart Tour St Michel +5 K€	-847 000,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	Prise de capital SPL tri loublande +130 K€	130 000,00	
27	Autres immobilisations financières	Avance AATVA acquisition cartorel +685 K€ Avance Budget immobilier : ajustement avance avec bascule MSA - 1 100 K€ Avance budget ZAE : reports inscription travaux sur BP 2019 -895 K€ Remboursement avance budget ZAE: vente à Cartorel +350 K€ (complément) Remboursement avance DSA : Batipolis +121 K€, terre de sport +465 K€	-1 310 000,00	935 600,00
<b>TOTAL DES AJUSTEMENTS DE CREDITS (A)</b>		<b>-4 121 750,00</b>	<b>-4 121 750,00</b>	<b>0,00</b>
<b>023 - virement à la section d'investissement (B)</b>			<b>0,00</b>	
<b>Total investissement de la décision modificative (A+B)</b>		<b>-4 121 750,00</b>	<b>-4 121 750,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20181113-C41-11-2018-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2018  
Date de réception préfecture : 13/11/2018